Zeitschrift: Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française

Herausgeber: Le messager suisse

Band: 29 (1983)

Heft: 5

Erratum: L'historique de la Pro-Ticino de Paris

Autor: A.B.

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Une erreur de composition à partiellement mutilé le texte consacré à la « Pro-Ticino » dans notre dernier numéro, nous le reproduisons ci-dessous intégralement.

L'historique de la Pro-Ticino de Paris

Les Tessinois étaient très nombreux à Paris au début de ce siècle, environ trois mille, et déjà à la fin de l'autre siècle il existait des sociétés tessinoises, mais surtout à base politique, cantonale ou même communale, et une société musicale fondée en 1891, l'Harmonie Tessinoise, qui disparut à la guerre de 1939.

Dès 1915 dans quelques villes de Suisse, des Tessinois avaient fondé des sections de « Pro-Ticino » et un comité central était à la tête de ces associations indépendantes.

Le 25 janvier 1925 à Paris, un groupe de 27 Tessinois se réunissaient en Assemblée Constituante pour fonder l'association « Pro-Ticino », section de Paris. Les principaux artisans en furent :

Tomaso Pessina, Giovanni Jemini, Luigi Magoria, Antonio Isorni, Henri Bernasconi, Eugène Barca, T. Garbani-Nerini, Ector Celio, Serafino Giovanetti, Willi Pedrazzini.

Les présidents furent :

1925 à 1939 Luigi Magoria
1947 à 1952 T. Garbani-Nerini
1952 à 1955 Giuseppe Franconi
1955 à 1974 Carlo Baumann
1974 à 1981 Claude Baggi
1981 (en cours) Aldo Beckert

Les statuts de notre association disent :

La « Pro-Ticino » est une association patriotique, neutre en politique et religion, dont le but est de réunir les Tessinois pour conserver les liens amicaux, le caractère ethnique d'origine, le sentiment patriotique suisse et l'amitié qui unit la Suisse à la France.

Sont admis dans notre association : les Tessinois d'origine, les fils de mère tessinoise, les confédérés assimilés à l'esprit tessinois.

Le Comité de « Pro-Ticino » se réunit le 4e jeudi du mois à 21 heures à la Brasserie Le Royal, 1, place André Malraux à Paris, et invite tous les sociétaires à ces réunions.

Tous les membres de la colonie suisse de Paris sont invités à participer aux deux manifestations annuelles, désormais traditionnelles, qu'organise le Comité :

En novembre, une « Castagnata », moment typiquement tessinois,

En février, un banquet, présidé par un membre des assemblées politiques ou des associations culturelles du Tessin, et honoré de la présence de représentants de l'Ambassade de Suisse en France. A.B.

En collaboration avec la Fondation Pro Helvetia, l'O.N.S.T. organise à la « Porte de la Suisse » du 16 mai au 2 juillet 1983

L'exposition de

« Machines de Paul Gugelmann »

Paul Gugelmann est un créateur qui insuffle la vie à d'étranges machines : phonographe à vapeur, oiseaux automates picorant un crâne s'ouvrant et dévoilant une mosaïque de roues dentelées, personnages hiératiques amenant à plus de réflexion que bien des ouvrages philosophiques, piège à montre proposant un véritable scénario, sans compter certaines sculptures qui, comme l'Arlequin, le Roi ou Fortissimo, captivent le regard par leur seule beauté avant même de s'animer.

Grâce à ses dons pour la mécanique, à sa fantaisie, son imagination, son sens de l'humour et de l'esthétisme, Paul Gugelmann nous entraîne dans un univers fantastique qui fascine par sa beauté, son étrangeté et ses trouvailles ingénieuses.

Imprimerie Tschumi-Taupin

S.A.R.L. au capital de 100.000 francs

LA QUALITÉ SUISSE (6) 439.37.07

24, rue de Dammarie · 77000 Melun

SOCIÉTÉ NOUVELLE DU

"BRONZE ACIOR"

« PROCÉDÉS SCHAAD »
S.A. AU CAPITAL DE 2 291 600 F
Siège Social : 27540 IVRY-LA-BATAILLE (Eure)
Usine : 27750 LA COUTURE-BOUSSEY (Eure)
Téléphone : (32) 36.75.54 Télex : ACIOR 770 050 F

Depuis sa création, en 1928, spécialisée dans les

CUPRO-ALUMINIUMS

coulés par gravité en coquilles de précision
Pièces pour toutes industries (5 Gr à 5 kg)

ATELIERS DE FABRICATION DE COQUILLES ET D'USINAGE
LABORATOIRE D'ESSAIS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

mjb MARBRERIE JEAN-BERNARD

(entreprise franco suisse)

S.A.R.L. DANS TOUTE LA FRANCE

– CONSTRUCTION DE CAVEAU
– MONUMENTS-FUNERAIRES
– TRANSPORT DE CORPS

54, Rue du Pont Colbert - 78000 VERSAILLES Tél. : 021.61.93

A VENDRE

5 min. du R.E.R. Défense, à NANTERRE-PUTEAUX, dans petit immeuble de 4 étages (pierre de taille) :

APPARTEMENT 68 m²

sis au second étage (ascenseur), comprenant trois pièces + balcons, entrée avec placard, cuisine avec éléments, salle de bains, W.C. indépendant, chauffage central collectif au gaz par radiateurs, installation neuve. Parquet vernis, téléphone, cave desservie par ascenseur, place parking en sous-sol, fermeture électronique.

PRIX : 520 000,00 F, s'adresser au journal.